

# FOOTBALL D'ANIMATION

## CHAMPIONNAT U13

### Championnat avec publication de classement en 2 phases.

#### 1ère Phase :

- Brassage sur 4 niveaux : D4 (X poules de 9 ou 10 équipes), D3 (5 poules de 10 équipes), D2 (3 poules de 10 équipes) et D1 (2 poules de 10 équipes).
- 9 journées de championnat de Septembre à Décembre.
- Championnat sans match « Retour ».
- Composition des niveaux d'après le classement de la saison précédente et après confirmation des engagements via Footclubs pour la nouvelle saison. La confirmation des niveaux proposés par la Commission Foot Réduit s'effectue par courrier, par mail ou lors des réunions « J'accompagne les U13 » se déroulant en début de saison dans chaque secteur.
- Les poules de D1 et D2 sont constituées de manière dirigée.
- Les poules de D3 et D4 sont constituées de manière géographique.
- Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même niveau, 2 équipes maximum en D1 qui ne seront pas dans la même poule.
- Les ententes entre clubs ne peuvent pas évoluer en D1 lors de la première phase.
- Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au niveau supérieur.
- Si l'équipe ayant le plus petit indice descend d'un niveau, cela entraîne la descente des autres équipes du même niveau.
- Equipe Féminine : une équipe Féminine peut accéder au niveau supérieur même si son indice est plus petit que ceux des équipes « garçons ».
- Dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes féminines, le règlement est identique à celui des équipes « garçons ».
- Engagement payé par toute équipe engagée lors du tirage des poules de la 2ème phase et amende (forfait simple) pour toute équipe qui se retire après la composition de celles-ci.

#### 2ème Phase :

##### Critérium de Ligue :

Le nombre d'équipe de D1 accédant au Critérium de Ligue pour la saison N + 1 dépendra du nombre de licenciés de notre District en fin de saison N. Les équipes réserves ne peuvent pas accéder à ce Critérium de Ligue.

Les équipes participant au Critérium Régional U13 sont tenues de s'assurer les services d'un éducateur titulaire, a minima, de l'attestation de formation U13 du CFF2 ou être titulaire du CFI U10-U13 ou être en formation pour un Diplôme Fédéral (Responsable école de Foot (REF) ou coach jeunes).

Une seule équipe par club pourra accéder au Critérium de Ligue.

##### Critères obligatoires de sélection des équipes :

- Evoluer en D1 lors de la première phase départementale.
- Ne pas avoir fait l'objet de mesures disciplinaires graves durant la première partie de saison (concerne toutes les équipes de la catégorie U13 du club). Le niveau de gravité d'une sanction est laissé à l'appréciation discrétionnaire du Conseil de Ligue ou du Bureau Plénier au moment de la constitution des poules.
- Avoir une validation du district d'origine.
- L'équipe ne doit pas être en entente.

- Les groupements sont autorisés à participer.

### **District**

- 4 niveaux sur 9 journées : D4 (X poules), D3 (5 poules), D2 (3 poules) et D1 (2 poules)
- Championnat sans match retour
- Poules de 10 équipes

Les équipes évoluant en D1 et D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente de manière dirigée.

Poules géographiques pour les D3 et D4.

### **Ententes**

Les ententes entre clubs ne peuvent pas évoluer en D1 lors de la première Phase.

### **Montées – Descentes**

- Le tableau des montées et descentes paraîtra aux vacances de Toussaint lorsque nous connaîtrons le nombre exact d'équipes.
- Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même niveau, deux maximum en D1.
- Il y a des montées et des descentes à la fin de chaque phase (se reporter au tableau qui paraîtra fin Octobre). Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au niveau supérieur. Si l'équipe ayant le plus petit indice descend d'un niveau, cela entraîne la descente des autres équipes du même niveau.
- Equipe Féminine : une équipe Féminine peut accéder au niveau supérieur même si son indice est plus petit que ceux des équipes « garçons ».
- Dans le cas d'un club ayant plusieurs équipes féminines, le règlement est identique à celui des équipes « garçons ».
- Il n'y a pas de récompense en fin de saison.

Détermination des équipes montantes ou descendantes dans chaque phase, dans le cas d'un nombre impair d'équipes :

1. Le ratio de chaque équipe ayant le même rang de classement (quotient entre le nombre de points et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
2. En cas de ratio identique, les équipes sont départagées par le ratio du goal-average général (quotient entre la différence de buts et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le ratio de la meilleure attaque (quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs joués (par chaque équipe)).

### **Classements**

En cas d'égalité dans une même poule, les équipes sont départagées par :

1. Le classement aux points des rencontres jouées entre elles par les équipes concernées durant la phase.
2. La meilleure différence de buts sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité après le classement précédent.
3. Le plus grand nombre de buts marqués sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
4. La meilleure différence de but sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
5. Le plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
6. Par tirage au sort entre les équipes restées à égalité.

## **Rencontres**

- Les rencontres se déroulent le samedi après-midi aux dates officielles prévues sur le calendrier établi par la Commission Technique.
- Match de 2 x 30 mn
- Football à 8 + 3 remplaçants : Participation minimale de chaque joueur à 50% du temps de pratique proposé.

Début des rencontres : 13 h 30

## **Changement de date des rencontres**

Possibilité d'avancer ou de reporter une rencontre si les clubs concernés sont d'accord mais à la condition de fournir la date de report lorsque la demande est faite. Celle-ci ne peut pas se dérouler après la dernière journée de chaque phase.

## **Terrain**

½ terrain à 11 avec une surface de réparation de 13 x 26 m (50 – 55 m x 60 – 65 m).

## **Ballon**

Taille N° 4

## **Licences**

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir de la seconde Phase, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée (voir tarif dans l'annuaire).

## **Equipers premiers**

Pas de notion d'équipers premiers en Foot réduit.

## **Mutations**

Le cachet « mutation » est obligatoire sur les licences à partir des U12 inclus. Par conséquent, l'article 160 de la Fédération Française de Football concernant le nombre de mutés est applicable ainsi que l'accord du club quitté obligatoire hors période.

## **Arbitrage**

L'arbitrage est assuré par un adulte (surtout en D1) ou par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse.

Rappel : Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes lors de la pause « coaching » qui ne dure que 2 minutes maximum.

## **Forfait**

Le forfait, simple ou général, enregistré est amendé (voir tarif dans l'annuaire).

Si l'équipe qui reçoit est absente, une amende supplémentaire est infligée et est reversée à l'équipe visiteuse si elle s'est déplacée (tarif dans l'annuaire du District).

## **Lois du jeu**

Rentrée de touche :

A la main

Dégagement du gardien de but :

Volée ou demi-volée interdite.

#### Sortie de but :

Ballon placé à 9 m de la ligne de but (à plus ou moins 1 m à droite ou à gauche du point de réparation).

#### Hors-jeu :

A la ligne médiane

Coup franc indirect à l'endroit où le joueur est hors-jeu.

#### Coup franc :

Tous les joueurs de l'équipe adverse doivent se trouver au moins à 6 m du ballon.

#### Cas du coup franc indirect :

Gardien de but prenant le ballon à la main sur une passe volontaire ou sur une rentrée de touche d'un de ses partenaires : coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne de la surface de réparation parallèle à la ligne de but.

#### Volée ou ½ volée du gardien de but :

Coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne de la surface de réparation parallèle à la ligne de but.

#### Le gardien pose le ballon au sol et le reprend à la main :

Coup franc indirect ramené perpendiculairement sur la ligne de la surface de réparation parallèle à la ligne de but.

Pour toutes les autres fautes le coup franc est direct et, dans la surface de réparation, celui-ci devient un coup de pied de réparation (pénalty).

## **PLATEAUX U11**

Les épreuves se dérouleront en 2 phases comprenant 3 niveaux (entre 9 et 15 équipes par poule).

#### **Article 1 : Première phase**

Jusqu'à la Toussaint.

Engagement payé par toute équipe engagée en 3ème phase.

Possibilité d'engager une équipe durant toute cette 1ère phase.

Possibilité de retirer une équipe à la Toussaint sans être amendé.

#### **Article 2 : Deuxième phase**

Après les vacances de Toussaint.

Elle sera réorganisée en fonction des résultats obtenus et des demandes des clubs.

Aucun classement ne sera effectué à Noël.

Possibilité de retirer une équipe à Noël sans être amendé.

#### **Article 3 : Arbitrage**

L'arbitrage sera fait de préférence par des jeunes (jeune arbitre recevant puis jeune visiteur).

#### **Article 4 : Forfaits**

En cas de forfait général : une amende sera due (voir tarif).

Le club recevant absent à l'organisation de son plateau sera amendé d'un forfait de déplacement des équipes qui se seront déplacées d'un montant de 15 € par équipe.

Pour tout plateau non joué, la feuille de match devra être envoyée au District en donnant les raisons de l'annulation : il n'y aura pas de reprogrammation.

**Article 5 : Licences**

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir du 1er janvier, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée.

**PLATEAUX U9 et U7**

Dans cette catégorie, seuls sont autorisés les rassemblements avec un même nombre de matchs pour chaque équipe et la même récompense pour tous les joueurs (art. 5 du Statut Fédéral des Jeunes).